

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE1

MARCHES DE TRAVAUX
ORDRE DE SERVICE Final¹

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Communauté d'Agglomération VAL PARISIS – 271, chaussée Jules César – 95250 BEAUCHAMP
Représentée par son Président, Yannick BOËDEC

B - Identification du titulaire du marché public.

Entreprise : EIFFAGE ROUTE IDF
Siège social : 2 rue Hélène Boucher 93330 Neuilly-sur-Marne
Tél : 01 34 38 88 00
SIRET : 433 604 196 00173

C - Identification du maître d'œuvre.

Jacques Rougerie Architectes Associés SAS / Maître d'œuvre - mandataire
Ingérop Conseil et Ingénierie : 18 rue des Deux Gares 92500 Rueil Malmaison ; SIRET : 489 626 135 00359
SARL Lucigny et Talhouët et Associés : 6 rue Saint Claude 75003 Paris ; SIRET : 398 702 993 00021
PEUTZ & ASSOCIES SARL : 10 B Rue des Messageries 75010 Paris ; SIRET : 310 809 462 000 57
SARL Atelier Alice TRICON : 89 rue du Dôme 92100 Boulogne-Billancourt ; SIRET : 834 025 207 000 12

D - Objet du marché public.

Marché de travaux pour la construction du Centre Aquatique Intercommunal Olympique situé sur les communes de Taverny et de Saint-Leu-la-Forêt
Lot 2 - VRD

- Référence du marché public : 2021/05.....
- Date de la notification du marché public : 26/10/2021.....
- Durée d'exécution du marché public : 24 mois (dont 2 mois de préparation)

E - Prestations ordonnées.

Le titulaire du marché identifié ci-dessus est prié de bien vouloir exécuter les prestations désignées ci-dessous, conformément aux dispositions des documents constitutifs du marché public. Il renvoie au maître d'ouvrage, dûment remplie et signée, une copie du présent ordre de service, qui tiendra lieu d'accusé de réception.

- Adresse d'exécution des prestations ordonnées : rue Théroigne de Méricourt 95150 Taverny
- Délai d'exécution des prestations ordonnées : selon planning réalisé par l'OPC
- Autres précisions : Le présent avenant/ordre de service est réputé prendre en compte l'ensemble des sujétions intervenues préalablement à sa signature.

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'Économie.

Désignation des prestations ordonnées	TVA	Total	
		H.T.	T.T.C.
Suite au volume de décapage de terre végétale inférieur : non revente de 4236m² et terrassement en remblais complémentaire et évacuation (FTM n°2)	20 %	62 481,00 €	74 977,20 €
Réalisation d'un accès permettant la pose du local transfo (FTM n°19)	20 %	4 990,00 €	5 988,00 €
Rajout de réseaux supplémentaire pour les caméras de surveillance sur le parking (FTM n°21)	20 %	39 843,75 €	47 812,50 €
Reprise du réseau EP en extérieur (FTM n°18)	20 %	12 056,20 €	14 467,44 €
Mise en conformité suite à la demande de Véolia (FTM n°20)	20 %	84 017,00€	100 820,40 €
Portique entrée parking - MBPS 3000 (FTM n°43)	20 %	58 827,50 €	70 593,00 €
Rajout fourreau supplémentaire pour raccordement élec. (FTM n°23)	20 %	2 392,00 €	2 870,40 €
Adaptation au pied de l'escalier 7 (FTM n°33)	20 %	12 127,47 €	14 552,96 €
Bande de guidage complémentaire modifiée sur le parvis (FTM n°28)	20 %	1 246,00 €	1 495,20 €
Mur anti-bruit pour les riverains de la rue des Cottages (FTM n°44)	20 %	85 695,00 €	102 834,00 €
Réalisation de l'allée pour entretiens en façade arrière (FTM n°54)	20 %	8 277,25 €	9 932,70 €
Modification cour livraison, rampe Monte-charge n°2 / MC2 (FTM n°49)	20 %	16 417,35 €	19 700,82 €
Reprise des réseaux EU d'un diamètre de 120 à 200 sous la cours technique (OS n°6)	20 %	13 519,40 €	16 223,28 €
Décalage intervention parking (FTM n°62)	20 %	12 500,00 €	15 000,00 €
Allée provisoire en enrobés pour la commission de sécurité (FTM n°66)	20 %	4 674,00 €	5 608,80 €
Prolongation mur pare vue (FTM n°67)	20 %	9 850,00 €	11 820,00€
Reprise des dégradations en fin de chantier (FTM n°68)	20 %	6 768,90 €	8 122,68 €
Installation d'une boucle pour le portail de la cour de service pour sortir (FTM n°69)	20 %	800,00 €	960,00 €
Négociation faite suite aux demandes complémentaires faites pour surcoûts suite au retards (dont référé + CRAMIF) du chantier ainsi que l'intégration de nombreuses prestations arbitrées favorablement	20 %	100 000,00 €	120 000,00 €
TOTAUX		536 482,82 €	643 779,38 €

F - Signature du maître d'ouvrage.

A Beauchamp, le 28/05/2025

Le Président,

Yannick BOËDEC

G - Accusé de réception de l'ordre de service, par le titulaire du marché public.

Reçu le présent ordre de service le

Observations éventuelles :
(A renseigner le cas échéant.)

A , le

Signature
(titulaire du marché)